

La loi 130 inquiète la relève médicale

Montréal, le 27 octobre 2017

630 Sherbrooke Ouest
Bureau 510
Montréal, Québec
Canada
H3A 1E4

Téléphone
1-438-401-1480
1-819-668-0540

www.fmeq.ca
info@fmeq.ca

Samuel Bergeron
819-668-0540
president@fmeq.ca

Philippe Simard
438-401-1480
vp@fmeq.ca

Raphaëlle Carignan
514-941-7142
politique@fmeq.ca

La Fédération médicale étudiante du Québec tient à mentionner son indignation suite à l'adoption du projet de loi 130, modifiant l'organisation de la pratique médicale et la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

« Cette loi inquiète la relève médicale du Québec. Les changements proposés par le Ministre sont à risque de nuire à l'autonomie professionnelle des médecins et ultimement à la qualité des soins offerts aux patients », soutient Samuel Bergeron, Président de la Fédération médicale étudiante du Québec. « En effet, éloigner les pouvoirs décisionnels des médecins traitants quant aux soins requis pour leurs patients risque de mener à de mauvaises décisions prises par des gestionnaires, qui pourraient faire primer des intérêts budgétaires au détriment des soins aux patients. L'autorégulation de la pratique médicale assure la qualité et l'individualité des soins offerts à la population », ajoute-t-il.

La loi 130 préoccupe particulièrement les futurs médecins, car elle mène à l'instauration de clauses qui défavorise les médecins en début de pratique. Ainsi, en réduisant la durée initiale des privilèges à 18 mois "probatoires" et en imposant aux médecins l'obligation de faire une demande formelle de renouvellement des privilèges à chaque échéance, la loi 130 vient imposer des conditions de pratique désavantageuses pour ces jeunes médecins qui doivent déjà faire face aux défis du début de la pratique.

La FMEQ soutient l'importance pour les médecins actuels et ceux de demain de répondre aux besoins populationnels. La pratique médicale repose sur un contrat social qui impose aux praticiens de placer les intérêts de leurs patients comme objectif et finalité. Par l'adoption de ce projet de loi, le ministre balise une fois de plus la pratique médicale et il nuit à la réalisation de ce contrat social entre les médecins et la population.

Pour ces raisons et dans cette dynamique de dialogue unilatéral, la FMEQ se positionne contre le projet de Loi 130. De plus, la FMEQ se positionne en faveur de la mise en place par le gouvernement de ressources pour appuyer les médecins dans leurs démarches visant à combler les besoins de la population.

La FMEQ demande au Ministre d'ouvrir le dialogue avec les médecins et la relève médicale, notamment concernant l'octroi de privilèges et d'obligations, afin qu'ensemble nous puissions travailler à assurer les meilleurs soins possible pour les Québécoises et les Québécois.

À propos de la Fédération médicale étudiante du Québec

Fondée en 1974, la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) a toujours eu comme mission première d'unir la voix des quatre associations étudiantes des quatre facultés de médecine du Québec (Université Laval, Université McGill, Université de Sherbrooke et Université de Montréal). Elle s'implique à promouvoir et à défendre les intérêts collectifs spécifiques aux étudiantes et aux étudiants en médecine du Québec en matières pédagogique, politique et sociale. Elle représente l'ensemble des 4200 étudiants en médecine du Québec.

630 Sherbrooke West
Bureau 510
Montreal, Quebec
Canada
H3A 1E4

Telephone
1-438-401-1480
1-819-668-0540

Web site
www.fmeq.ca
Email
info@fmeq.ca

Samuel Bergeron
819-668-0540
president@fmeq.ca

Philippe Simard
438-401-1480
vp@fmeq.ca

Raphaëlle Carignan
514-941-7142
politique@fmeq.ca

Bill 130 Worries the Next Generation of Physicians Montreal, October 27, 2017

The Fédération médicale étudiante du Québec would like to state its indignation following the adoption of Bill 130, which modifies the organization of medical practice and the management of health and social services institutions.

“This bill worries the next generation of physicians in Quebec. The changes proposed by the Minister are at risk of undermining physicians' professional autonomy and ultimately the quality of care offered to patients,” says Samuel Bergeron, President of the Fédération médicale étudiante du Québec. *“Indeed, moving decision-making capabilities away from physicians regarding the care required for their patients may lead to poor decisions made by managers, who could put budgetary interests ahead of patient care. Self-regulation of medical practice ensures the quality and individuality of care provided to the population,”* he adds.

Bill 130 is of particular concern for future doctors, as it leads to the introduction of clauses that disadvantage physicians at the beginning of their practice. Hence, by reducing the initial length of privileges to 18 “probationary” months and imposing on physicians the obligation to make a formal request to renew their privilege each time they expire, Bill 130 sets unfavorable practice conditions for those young doctors who must already face numerous challenges at the beginning of their practice.

The FMEQ recognizes the importance for current and future doctors to meet the needs of the population. Medical practice is based on a social contract that requires practitioners to place their patients’ interests as an objective and a purpose. By adopting this Bill, the Minister once more limits medical practice and undermines the fulfillment of this social contract between physicians and the population.

For those reasons and in these dynamics of unilateral dialogue, the FMEQ stands against Bill 130. Furthermore, the FMEQ favors the government creating resources to support physicians in their endeavors to meet the needs of the population. The FMEQ demands that the Minister open a dialogue with today’s and tomorrow’s physicians, regarding, among others, the granting of privileges and obligations, in order for all of us to work to ensure the best possible care for all Quebecers.

On the Fédération médicale étudiante du Québec

Founded in 1974, the Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) has always had as first mission to unite the four medical faculties of medicine of Quebec (Université Laval, McGill University, Université de Sherbrooke and Université de Montréal) to promote and defend the collective interests specific to Quebec medical students on pedagogical, political, and social matters. It represents the 4200 medical students of Quebec.

